

**Subvention Olympiades Académiques de  
Mathématiques – Budget 2018.**

**Conseil d'administration du 29 janvier 2018**

**Délibération 2018/01/CA-003**

*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;*

*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles R719-51 à R719-112 relatifs au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies ;*

*Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;*

**Après en avoir délibéré, les conseillers accordent une subvention d'un montant de 500 € pour les Olympiades Académiques de Mathématiques – Budget 2018 UB N2\_101.**

Toulouse, le 29 janvier 2018  
Le Président,



Professeur Jean-Pierre VINEL



Nombre de membres : 36

Nombre de membres présents ou représentés : 32

Nombre de voix favorables : 32

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Ne prennent pas part au vote : 0